



FORMATION



PUBLIC

Nouveaux membres du CSE
dans les entreprises de moins
de 300 salariés



TARIFS

Nous consulter



AGENDA



DUREE

21 heures de formation



FORMATEUR

Consultant Formateur
prévention des risques
professionnels avec 15 ans
d'expérience



PARTICIPANTS

Maxi 10

NORD

A2S Conseil Nord
42 rue Duriez
Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne
rue de Paris
Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85

dominique.desein@a2s-conseil.fr

FORMATION DES MEMBRES DU CSE / CSSCT

Entreprise moins de 300 salariés.

Le CSE acteur du changement dans l'entreprise

OBJECTIFS

La formation des membres de la délégation du personnel du comité social et économique a pour objet :

- De développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
- De les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

(Art. R. 2315-9 du code du travail)

CONTENU

La Prévention des risques Professionnels

Les fondements de la Prévention des Risques Professionnels [notions de Sécurité et Prévention]

Les enjeux de la Prévention [humains, économiques, juridiques]

Les acteurs de la Prévention [internes, externes]

Mise en place du Comité Social et économique

Transition des ex-IRP vers le nouveau Comité Social et Economique

Cadre d'implantation

Composition du CSE

Les principales différences par rapport aux anciennes instances

Les atouts et les spécificités du CSE dans l'entreprise

Les différents domaines de compétences : vie économique et financière, organisation de l'entreprise, santé et conditions de travail

Obligation de discrétion



FORMATION

Attributions du Comité social et Economique

Rôle de négociation des membres du CSE

Rôle économique et professionnel du CSE

Les domaines d'information, analyse des documents comptable,

Rôle en matière de Santé, Sécurité et conditions de travail

Mise en place d'une commission Santé, Sécurité et conditions de Travail (CSSCT)

Les moyens du CSE

- Les heures de délégations
- Les budgets
- Les formations
- La liberté de déplacement
- Les locaux
- Les panneaux d'affichage et les outils de communication
- L'accès au document unique et aux registres de l'entreprise
- Le règlement intérieur
- Les réunions
- Les ordres du jour
- Les procès-verbaux

Les missions du CSE en matière économique et sociale

- La BDES
- L'organisation du travail et la formation professionnelle
- La politique sociale et culturelle
- Le droit à l'expertise
- Le droit d'alerte
- **Les missions du CSE en matière de Santé et Sécurité au Travail**

MISSION SANTE ET SECURITE

- Consultation en matière de Santé et Sécurité au travail
- Enquêtes et inspections (accidents de travail, maladies professionnelles, risques graves...)
- Droit à expertise (désignation de l'expert, financement, contestation,...)
- Risques (Santé physique et mentale des salariés)

NORD
A2S Conseil Nord
42 rue Duriez
Merville

AISNE
A2S Conseil Aisne
rue de Paris
Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85
dominique.desein@a2s-conseil.fr

www.a2s-conseil.fr





FORMATION

- Focus sur certains risques par rapport à la nature des entreprises
[Risques TMS / risques psychosociaux / risque routier / risque électrique / risque chimique / ...]
- Les outils d'identification des risques [grilles et check list]
- L'analyse des risques à priori [Différents outils : I TA MA MI/ ISHIKAWA/ QQQQCP/...]
- Le document unique [Rappel législatif / Méthodologie d'évaluation des risques de l'entreprise / ..]
- La maîtrise des risques [les mesures de prévention associée aux obligations réglementaires]
- L'accueil des nouveaux
- Les entreprises extérieures [PPSPS/Protocole chargement-déchargement/...]

ANALYSE DES ACCIDENTS

- Les enquêtes [quand et comment procéder]
- Le recueil des faits
- L'analyse des risques à postériori
- L'initiation aux principes de la méthode de l'arbre des causes

GESTION DES SITUATIONS PARTICULIERES

- Droit d'alerte et de retrait
- Atteinte à la santé publique et à l'environnement
- Cas des salariés intérimaires
- Cas particulier des enquêtes pour harcèlement

Les missions du CSE en matière de communication

- Les affichages, internet,
- Les permanences
- Les frais de communication

L'organisation et l'animation collective sur la Santé et la sécurité au sein du comité

NORD
A2S Conseil Nord
42 rue Duriez
Merville

AISNE
A2S Conseil Aisne
rue de Paris
Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85

dominique.desein@a2s-conseil.fr

www.a2s-conseil.fr





FORMATION

- Le positionnement par rapport aux différents acteurs de l'entreprise : employeur/salariés/responsable sécurité/...
- Les relations avec les acteurs externes [inspection du Travail, CARSAT OPPBTP,...]
- Identification des responsabilités de l'employeur
- La faute inexcusable
- Les ressources documentaires du CSE

PRE-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

MODALITES D'ANIMATION

- Alternance de diverses méthodes pédagogiques :
- Heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative,, applicative...
- Avec techniques pédagogiques variées :
- Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires

VALIDATION

Cette formation sera validée par qcm
Une attestation sera remise à chaque participant

NORD

A2S Conseil Nord
42 rue Duriez
Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne
rue de Paris
Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85

dominique.desein@a2s-conseil.fr

www.a2s-conseil.fr

